

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT NSP

AAP

Le système de classement du Programme national de sport (NSP) pour le Programme d'accès aux Jeux (AAP) repose sur la combinaison d'un **score de compétition** et d'un **score de sélection**, selon le cas, afin de classer les athlètes du NSP au sein de la priorité de niveau de sélection en vue des nominations à l'AAP.

1. SCORE DE COMPÉTITION

Le score de compétition est calculé à partir des résultats de la saison précédente des athlètes, en utilisant leurs résultats aux Championnats du monde (CM) et aux Jeux olympiques d'hiver (JO), ainsi que les points obtenus lors de leur meilleure course IBSF, ajustés en fonction du niveau de la concurrence dans chaque course et/ou discipline, conformément au **tableau 1**.

Le classement relatif ajusté aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques d'hiver (A) est basé sur le résultat de l'athlète lors de la compétition spécifiée (Championnats du monde ou Jeux olympiques d'hiver), par rapport au niveau de la concurrence, par discipline. Le nombre de concurrents aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques d'hiver correspond au nombre total d'athlètes classés dans la course.

Le classement relatif global IBSF ajusté (B) est basé sur le classement général IBSF de l'athlète au cours de la saison spécifiée, par rapport au nombre d'athlètes figurant sur la liste de classement spécifiée, par discipline. Le nombre de concurrents au classement général IBSF correspond au nombre total d'athlètes figurant dans le récapitulatif du classement général IBSF, par discipline, avec un total de points supérieur à zéro.

Le score de compétition (I) correspond à la somme des points A et B.

SCORE DE COMPÉTITION (I) - LÉGENDE						
CLASSEMENT CHM/JO	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE/JEUX OLYMPIQUES	CLASSEMENT RELATIF AJUSTÉ CH/JO (A)	CLASSEMENT GÉNÉRAL IBSF	PARTICIPANTS AU CLASSEMENT GÉNÉRAL DE L'IBSF	CLASSEMENT RELATIF GÉNÉRAL IBSF AJUSTÉ (B)	SOUS-TOTAL (I) (A+B)
Classement final obtenu lors des Championnats du monde/Jeux olympiques d'hiver. Ex. 8e	Nombre de concurrents aux Championnats du monde/Jeux olympiques ayant obtenu un classement. Ex. 30	$1 - (8/30) = 0,77$	Classement IBSF obtenu à la fin de la saison. Ex. 9e	Nombre d'athlètes figurant au classement général de l'IBSF avec un total de points > 0. Ex. 138	$1 - (9/138) = 0,93$	Sous-total (I) $0,77 + 0,93 = 1,70$

Tableau 1

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT NSP AAP

2. NOTE DE SÉLECTION

Les points, conformément au **tableau 2**, sont attribués à chaque athlète en fonction de son score GMP ajusté selon le DLTA (C), de l'équipe dans laquelle il a été sélectionné (D), de l'atteinte ou non du seuil « Push » du Programme national de sport (NSP) (E), de son classement SRS global ajusté (F) et de l'obtention ou non du statut d'athlète NextGen Skeleton (NGSA) (G).

Le score GMP ajusté selon le DLTA (C) repose sur le score total de l'évaluation de l'athlète réalisée par le personnel technique, conformément au profil de la médaille d'or du Programme national de sport (NSP) tel que décrit à l'annexe B. Ce score est ajusté à une valeur de 100 % pour les athlètes se trouvant à l'étape « S'entraîner pour gagner » du DLTA et à une valeur de 80 % pour ceux se trouvant à l'étape « S'entraîner pour la compétition » du DLTA.

Le classement SRS global ajusté (F) est basé sur les résultats de l'athlète dans la série de courses de sélection, par rapport à l'ensemble des concurrents, par discipline. Le nombre de concurrents SRS correspond au nombre total d'athlètes classés dans la série de courses.

Le score de sélection (II) correspond à la somme des points totaux des éléments (C, D, E, F et G), divisée par 10.

SCORE DE SÉLECTION (II) - LÉGENDE					
GMP (avec ajustement) SCORE/100 (C)	SÉLECTION EN ÉQUIPE (D)	SEUIL DE SÉLECTION (E)	CLASSEMENT SRS GLOBAL AJUSTÉ (F)	DÉSIGNATION NGSA (G)	SOUS-TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10
Calculé sur la base des tableaux de notation NSP GMP (annexe B)	SST = 2 points DST = 1 point	SST = 2 points DST = 1 point	1- (2/12) = 0,84	Atteint = 1 point	Sous-total (II)

Tableau 2

3. CLASSEMENT NSP AAP

Au sein de chaque niveau de sélection prioritaire, les athlètes sont classés selon un système où celui qui totalise le plus grand nombre de points occupe la première place. Ce classement, appelé « classement NSP AAP », est établi sur la base des critères suivants :

- aux fins des nominations pour le cycle de sélection de pré-saison, en fonction du score de compétition (I) ; et
- aux fins des nominations pour le cycle de sélection en cours de saison, en fonction de la somme du score de compétition (I) et du score de sélection (II), selon le cas.

En cas d'égalité au classement NSP AAP, l'égalité sera départagée par le temps de poussée respectif réalisé à l'icehouse en 2024/25, le temps le plus rapide étant considéré comme mieux classé. Si les temps de poussée sont identiques, l'égalité sera départagée par la vitesse finale associée, la vitesse la plus élevée étant considérée comme mieux classée.

Le tableau 3 présente un exemple du système de classement NSP AAP et des calculs correspondants.

Les tableaux 4 et 5 présentent des exemples des nominations et attributions NSP AAP qui en résultent pour les cycles de sélection de pré-saison et de saison, respectivement.

ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT NSP
AAP

3.1. Exemple de calculs de classement NSP AAP

			NOTE DE COMPÉTITION (I)								POINTATION DE SÉLECTION (II)					
PRIORITÉ DU NIVEAU DE CERTIFICA TION		Nom de l'athlèt e	STATUT AAP DE LA SAISON PRÉCÉDENT E	CLASSEME NT CHM/JO	CONCURREN TS AUX CHAMPIONNAT S DU MONDE/JEUX OLYMPIQUES	CLASSEME NT RELATIF AJUSTÉ CH/JO (A)	CLASSEME NT GÉNÉRAL DE L'IBSF	PARTICIPANTS AU CLASSEMENT GÉNÉRAL DE L'IBSF	CLASSEMENT RELATIF GÉNÉRAL IBSF AJUSTÉ (B)	SOUS-TOTAL (I) (A+B)	Score GMP (avec ajustement LTAD) /100	SÉLECTION DE L'ÉQUIPE (D)	SEUIL DE SÉLECTION (E)	CLASSEME NT SRS GLOBAL AJUSTÉ (F)	DÉSIGNATION NGSA (G)	SOUS-TOTAL (II) (C+D+E+F+G)/10
PRIORITÉ 1	CARTES INTERNATIONALE S SENIORS (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	7	25	0,77	9	138	0,93	1,70	7,67	2	1	1	0	1,17
		Athlète B	D	8	25	0,73	11	138	0,92	1,65	6,54	2	1	1	1	1,15
		Athlète C	SR1	11	25	0,45	9	93	0,90	1,35	7,12	2	1	1	0	1,11
PRIORITÉ 2	CARTES NATIONALE S SENIORS (SR/C1)	Athlète D	SR	13	20	0,35	13	93	0,86	1,21	6,87	2	1	1	0	1,09
		Athlète E	D	21	30	0,30	21	138	0,85	1,15	7,36	2	1	0	0	1,04
		Athlète F	SR2	DNS	20	0,00	11	93	0,88	0,88	5,79	1	0	0	1	0,78
PRIORITÉ 3	CARTES DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	D	DNS	30	0,00	25	138	0,82	0,82	6,66	2	1	1	1	1,17
		Athlète H	D	DNS	30	0,00	28	138	0,80	0,80	7,01	2	1	1	0	1,10
		Athlète I	n/a	DNS	20	0,00	n/a	93	0,00	0,00	6,67	1	1	1	1	1,07
		Athlète J	SR	DNS	30	0,00	53	138	0,62	0,62	6,98	1	0	1	1	1,00
		Athlète K	SR	DNS	20	0,00	72	93	0,23	0,23	5,89	2	0	1	0	0,89
		Athlète L	n/a	DNS	20	0,00	n/a	93	0,00	0,00	7,18	1	1	1	0	1,02
		Athlète M	D	DNS	20	0,00	81	93	0,13	0,13	5,37	1	0	1	0	0,74

Tableau 3

**ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT NSP
AAP**

3.2. Exemple de nominations et d’attributions pour le cycle de sélection NSP – Cycle de sélection d’avant-saison

Le tableau 4 présente un exemple de nominations et d’attributions pour le cycle de sélection d’avant-saison (du 1^{er} juillet au 31 octobre).

NOMINATIONS ET ATTRIBUTIONS DU CYCLE DE SÉLECTION DE PRÉ-SAISON						CLASSEMENT AAP DU NSP POUR LA SAISON EN COURS		AAP NSP DE LA SAISON EN COURS NOMINATIONS DU CYCLE DE SÉLECTION D'AVANT- SAISON		
PRIORITÉ DU NIVEAU DE CARDAGE		Nom de l'athlète	STATUT AAP DE LA SAISON PRÉCÉDENT E	COMPÉTITION (I) (d'après le tableau 1)	NOTE DE SÉLECTION (II) (d'après le tableau 1)	NOTE TOTAL E (I+II)	CLASSEMENT	NOMINATION	MOIS	VALEUR
PRIORITÉ 1	CARTES INTERNATIONALES SENIORS (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	1,70	n/a	1,70	1	SR1	4	7 060 \$
		Athlète B	D	1,65	n/a	1,65	2	SR1	4	7 060 \$
		Athlète C	SR1	1,35	n/a	1,35	3	SR2	4	7 060 \$
PRIORITÉ 2	CARTES NATIONALES SENIORS (SR/C1)	Athlète D	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
		Athlète E	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
		Athlète F	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
PRIORITÉ 3	CARTES DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
		Athlète H	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
		Athlète I	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
		Athlète J	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
		Athlète K	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
		Athlète L	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
		Athlète M	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

Tableau 4

**ANNEXE A – SYSTÈME DE CLASSEMENT NSP
AAP**

3.3. Exemple de nominations et d’attributions de cartes NSP – Cycle de délivrance en cours de saison

Le **tableau 5** présente un exemple de nominations et d’attributions pour le cycle de sélection en cours de saison (du 1^{er} novembre au 30 juin).

NOMINATIONS ET ATTRIBUTIONS DU CYCLE DE SÉLECTION EN COURS DE SAISON						CLASSEMENT AAP NSP DE LA SAISON EN COURS		AAP NSP DE LA SAISON EN COURS NOMINATIONS POUR LE CYCLE DE SÉLECTION EN COURS DE SAISON		
NIVEAU DE SÉLECTION PRIORITAIRE		Nom de l'athlète	STATUT AAP DE LA SAISON PRÉCÉDENT E	SCORE DE COMPÉTITION (I) (d'après le tableau 1)	SCORE DE SÉLECTION (II) (d'après le tableau 1)	NOTE TOTAL E (I+II)	CLASSEMENT	NOMINATION	MOIS	VALEUR
PRIORITÉ 1	CARTES INTERNATIONALES SENIORS (SR1/SR2)	Athlète A	SR2	1,70	1,17	2,87	1	SR1	8	14 120 \$
		Athlète B	D	1,65	1,15	2,80	2	SR1	8	14 120 \$
		Athlète C	SR1	1,35	1,11	2,46	3	SR2	8	14 120 \$
PRIORITÉ 2	CARTES NATIONALES SENIORS (SR/C1)	Athlète D	SR	1,21	1,09	2,30	4	SR	8	14 120 \$
		Athlète E	D	1,15	1,04	2,19	5	SR	8	14 120 \$
		Athlète F	SR2	0,88	0,78	1,66	6	SR	8	14 120 \$
PRIORITÉ 3	CARTES DE DÉVELOPPEMENT (D)	Athlète G	D	0,82	1,17	1,99	7	D	8	8 480 \$
		Athlète H	D	0,80	1,10	1,90	8	D	8	8 480 \$
		Athlète I	n/a	0,00	1,07	1,07	9	D	8	8 480 \$
		Athlète J	SR	0,62	1,00	1,62	10	D	8	8 480 \$
		Athlète K	SR	0,23	0,89	1,12	11	D	7	7 420 \$
		Athlète L	n/a	0,00	1,02	1,02	12	n/a	0	0
		Athlète M	D	0,13	0,74	0,87	13	n/a	0	0

Tableau 5